



FONDATION SAINT-ANTOINE

La Fondation Saint-Antoine a pour objectif d'améliorer la qualité de la vie quotidienne des personnes qui se trouvent en situation de précarité en raison de leur âge avancé et/ou d'un handicap physique et/ou mental. Ces personnes doivent être de foi catholique romaine, de la nationalité suisse et domiciliées en Suisse, principalement en Valais.

Adresse du siège social:

c/o Le Prieuré, Place de l'église 2, 1978 LENS

Le but de la Fondation est de venir en aide aux personnes qui ne peuvent pas financer par elles-mêmes des nécessités qui améliorent leur vie quotidienne lorsque ni leur famille, ni leur Commune, ni l'Etat ne les aident (lit, matelas, ascenseur/monte-charge, aide à la mobilité à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, traitements dentaires inabordables, lunettes, ceintures-corset spéciaux, etc).

La Fondation ne règle pas les factures personnelles ni les arriérés de dettes, mais paye directement les articles/éléments qu'elle accepte de prendre à sa charge, après étude approfondie des dossiers qui lui sont soumis. L'objectif est d'assister les personnes répondant aux critères énoncés ci-dessus en leur permettant de mener une vie quotidienne aussi confortable que possible, et de conserver ainsi leur indépendance et leur dignité.

Président: M. l'Abbé P.-Y. MAILLARD, vicaire général du diocèse de Sion

Vice-président: Maître X. LAVANCHY, avocat et notaire

Numéro de registre: CHE-363.690.386